

Certifié
conforme

C080015 - SARL 2 AC2

BILAN ACTIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/25	Valeurs nettes au 31/12/24	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	4 000,00	4 000,00		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	3 444,01	4 239,25	-795,24	-19
Autres immobilisations corporelles	94 855,92	3 015,56	91 840,36	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	102 299,93	11 254,81	91 045,12	809
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	22 859,06	11 984,77	10 874,29	91
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients (3)	187 518,61	93 048,20	94 470,41	102
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)		720,00	-720,00	-100
Personnel et comptes rattachés (3)		525,03	-525,03	-100
Créances fiscales et sociales (3)	22 069,89	37 001,40	-14 931,51	-40
Autres créances (3)				
Débiteurs divers (3)		3 980,65	-3 980,65	-100
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	360 168,54	399 721,92	-39 553,38	-10
Charges constatées d'avance(3)	2 605,60	9 751,20	-7 145,60	-73
TOTAL ACTIF CIRCULANT	595 221,70	556 733,17	38 488,53	7
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	697 521,63	567 987,98	129 533,65	23

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF	Valeurs au 31/12/25	Valeurs au 31/12/24	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 7 000,00)	7 000,00	7 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	700,00	700,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	397 910,98	388 846,22	9 064,76	2
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	76 147,88	49 064,76	27 083,12	55
SITUATION NETTE	481 758,86	445 610,98	36 147,88	8
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	481 758,86	445 610,98	36 147,88	8
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	44 003,98		44 003,98	
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	31 558,93	31 230,24	328,69	1
Avances et acptes recus sur cdes en cours		1 125,34	-1 125,34	-100
Fournisseurs	100 205,89	49 309,06	50 896,83	103
Fournisseurs, factures non parvenues	3 505,89	6 095,04	-2 589,15	-42
Dettes fiscales et sociales	34 226,72	18 257,89	15 968,83	87
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 261,36	16 359,43	-14 098,07	-86
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	215 762,77	122 377,00	93 385,77	76
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	697 521,63	567 987,98	129 533,65	23
(1) Dont à plus d'un an	19 096,19			
(1) Dont à moins d'un an	196 666,58	122 377,00		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Choix
Faits caractéristiques	Produite
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	Produite
Immobilisations incorporelles et frais d'établissement (832-4)	Produite
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	Produite
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	Produite
Dépréciations (832-1, 832-2, 832-8)	Non applicable
Filiales et participations (832-5)	Non applicable
Crédits-bail (836-3, 836-4)	Non applicable
Locations (836-3)	Produite
Etat des stocks (832-7)	Produite
Etat des échéances des créances (832-9)	Produite
Effets de commerce (836-2)	Non applicable
Comptes de régularisation actif (832-10, 832-19)	Produite
Composition du capital social (832-11)	Produite
Tableau d'affectation du résultat (832-11)	Produite
Etat des actions propres (832-12)	Produite
Tableau des variations des capitaux propres (832-11)	Produite
Ecart de réévaluation (832-3)	Non applicable
Etat des provisions (832-13, 832-14)	Non applicable
Etat des échéances des dettes (832-15)	Produite
Comptes de régularisation passif (832-17, 832-19)	Produite
Engagements (836-1)	Produite
Crédits d'impôts (833-2)	Non applicable
Charges et produits exceptionnels (832-21)	Non applicable
Les effectifs (835-1, 835-2, 837-2)	Produite
Autres informations (838-1 à 838-17)	Non applicable
Commentaire	Non applicable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 697 521,63 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 76 147,88 Euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels outillages et industriels		2 à 5 ans
Matériel de transport		2 à 5 ans
Matériel bureau & informatique		2 à 3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations financières éligibles.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

STOCKS

Détermination des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FONDS COMMERCIAL

	Acheté	Réévalué	Reçu en apport	Valeur nette
Fonds M. AKIN	4 000,00			
TOTAL	4 000,00			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	4 000,00		
TOTAL	4 000,00		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	61 446,34		1 799,90
Matériel de transport	85 580,97		96 500,00
Matériel de bureau, informatique & mobilier	2 438,50		
TOTAL	149 465,81		98 299,90
TOTAL GENERAL	153 465,81		98 299,90

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			4 000,00	
TOTAL			4 000,00	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		42 002,40	21 243,84	
Matériel de transport			182 080,97	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			2 438,50	
TOTAL		42 002,40	205 763,31	
TOTAL GENERAL		42 002,40	209 763,31	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Augmentation de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Entrée		
		poste à poste	de l'actif circ.	acquisition	apport	création
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., matériel et outillage	1 799,90			1 799,90		
Matériel de transport	96 500,00			96 500,00		
TOTAL	98 299,90			98 299,90		
TOTAL GENERAL	98 299,90			98 299,90		
	Diminution de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Sortie		
		poste à poste	de l'actif circ.	cession	scission	mise hors serv.
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., matériel et outillage	42 002,40					42 002,40
TOTAL	42 002,40					42 002,40
TOTAL GENERAL	42 002,40					42 002,40

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels	2 à 5 ans	Linéaire	57 207,09	2 595,14	42 002,40	17 799,83
Matériel de transport	2 à 5 ans	Linéaire	82 565,41	4 659,64		87 225,05
Matériel de bureau, informatique	2 à 3 ans	Linéaire	2 438,50			2 438,50
TOTAL			142 211,00	7 254,78	42 002,40	107 463,38
TOTAL GENERAL			142 211,00	7 254,78	42 002,40	107 463,38

	Dotation de l'exercice	Ventilation			
		réévaluation	mode linéaire	autre mode	dotation except.
Immobilisations corporelles					
Inst. tech., matériels et outillages industriels	2 595,14		2 595,14		
Matériel de transport	4 659,64		4 659,64		
TOTAL	7 254,78		7 254,78		
TOTAL GENERAL	7 254,78		7 254,78		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution de l'exercice	Ventilation		
		transf. à l'actif circ	éléments cédés	mise hors service
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériels et outillages indus.	42 002,40			
TOTAL	42 002,40			
TOTAL GENERAL	42 002,40			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur d'origine	Redevance payée		
		Cumul exerc. antérieurs	Exercice	Total
Constructions			5 080,00	5 080,00
TOTAL			5 080,00	5 080,00
	Valeur restant à payer			
	à 1 an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Constructions				
TOTAL				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Matières premières	11 984,77	22 859,06	11 984,77	22 859,06
TOTAL	11 984,77	22 859,06	11 984,77	22 859,06

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	187 518,61	187 518,61	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 809,36	2 809,36	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 260,53	19 260,53	
Charges constatées d'avance	2 605,60	2 605,60	
TOTAL	212 194,10	212 194,10	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	2 605,60
TOTAL	2 605,60

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	2 809,36
Disponibilités	1 495,89
TOTAL	4 305,25

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	200,00	35,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	200,00	35,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant
Origines	
Résultat de l'exercice précédent	49 064,76
TOTAL	49 064,76
Affectations	
Affectations aux réserves : autres réserves	9 065,00
Dividendes	40 000,00
TOTAL	49 065,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	7 000,00							7 000,00
Réserve légale	700,00							700,00
Autres réserves	388 846,22	9 064,76						397 910,98
Résultat de l'exercice	49 064,76	-49 064,76				76 147,88		76 147,88
TOTAL	445 610,98	-40 000,00				76 147,88		481 758,86

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (AMF)

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice (31/12/2024) avant affectations	445 610,98
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	36 147,88
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice (01/01/2025)	481 758,86
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	481 758,86
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	481 758,86

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Nouvel emprunt d'investissement bnp d'une valeur de 50 000€ le 05/09/2025 au taux de 2.95% sur 24 mois afin de financé partiellement l'achat de la grue sur remorque klass de 96 500€acquise le 29/09/2025.

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	44 003,98	24 907,79	19 096,19	
Fournisseurs et comptes rattachés	103 711,78	103 711,78		
Personnel et comptes rattachés	3 202,78	3 202,78		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 222,47	20 222,47		
Impôts sur les bénéfices	9 426,00	9 426,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	613,00	613,00		
Autres impôts et taxes assimilées	762,47	762,47		
Groupes et associés (2)	31 558,93	31 558,93		
Autres dettes	2 261,36	2 261,36		
TOTAL	215 762,77	196 666,58	19 096,19	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 090,04			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	94,02
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 505,89
Dettes fiscales et sociales	1 249,98
Autres dettes	54,00
TOTAL	4 903,89

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ENGAGEMENTS DONNÉS

Sûretés réelles sur le total restant due de l'emprunt de 50 000€ auprès de la bnp à la date de clôture.

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Eng. assortis de sûretés réelles	43 909,95					43 909,95
Intérêts à échoir	1 196,99					1 196,99
TOTAL (1)	45 106,94					45 106,94
	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
TOTAL	45 106,94					45 106,94

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



C080015 - SARL 2 AC2

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	2,35	2,26
Employés et techniciens	3,31	5,90
Apprentis	0,18	0,16
PERSONNEL SALARIÉ	5,84	8,32

2AC2
Société à responsabilité limitée au capital de 7 000 euros
Siège social : 37 rue Pasteur 02000 LAON
484 688 825 RCS SAINT-QUENTIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 AVRIL 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 76 147,88 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	76 147,88 euros
Augmenté du compte « autres réserves »	397 910,98 euros
Formant un résultat distribuable de	474 058,86 euros
A titre de dividendes aux associés	40 000,00 euros
Le solde	434 058,86 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 434 058,86 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur

RAA

l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

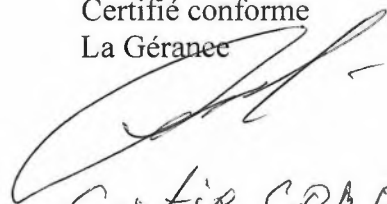
Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant total des dividendes	Montant des revenus éligibles à la réfaction de 40%	Montant des revenus non éligibles à la réfaction de 40%
31 décembre 2022	30 000	30 000	-
31 décembre 2023	40 000	40 000	-
31 décembre 2024	40 000	40 000	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 avril 2026.

Certifié conforme
La Gérance



Certifié conforme